

Ville de Montréal  
Système de gestion des décisions des instances  
**Note additionnelle au sommaire décisionnel**

<b>Numéro de dossier :</b> 1033023002	
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des permis / inspections et urbanisme
<b>Objet</b>	Adopter un règlement modifiant le plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation Industrie légère sur la portion est de l'îlot délimité par les rues Acorn, Saint-Rémi, De Courcelle et la voie ferroviaire du CN, par l'affectation Équipement collectif et institutionnel

### **Résumé du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement Sud-Ouest**

La carte d'affectation du sol du Plan d'urbanisme du Sud-Ouest serait modifiée comme suit :

Sur la partie est de l'îlot délimité par les rues Saint-Rémi, De Courcelle, Acorn et la voie ferroviaire du CN, l'affectation *Industrie légère* serait remplacée par une affectation *Équipement collectif et institutionnel*. La carte des Limites de hauteur et de densité d'occupation du sol serait modifiée pour s'ajuster à la nouvelle affectation *Équipement collectif et institutionnel* .